

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit	: Substance
Nom	: Melamine
Nom commercial	: MelaminebyOCITM GPH MelaminebyOCITM GPH LD MelaminebyOCITM SLP Melafine®
Nom IUPAC	: 1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine
N° CE	: 203-615-4
N° CAS	: 108-78-1
Numéro d'enregistrement REACH	: 01-2119485947-16-0000
Formule brute	: C <sub>3</sub> H <sub>6</sub> N <sub>6</sub>
Synonymes	: Cyanuramide; Cyanurotriamide; 2,4,6-Triamino-s-triazine

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Utilisation de la substance/mélange	: Utilisation industrielle Poudre blanche cristalline, utilisée dans les produits hautes performances tels que les panneaux à base de bois, les stratifiés, les revêtements, les poudres de moulage, les plastifiants pour béton et les retardateurs de flamme.
-------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**1.2.2. Utilisations déconseillées**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur**

OCI Nitrogen B.V.  
Poststraat, 1  
NL- 6135 KR Sittard  
The Netherlands  
T +31 (0) 46 7020205  
[info.melamine@oci-global.com](mailto:info.melamine@oci-global.com) - [www.oci-global.com](http://www.oci-global.com)

**Fournisseur**

OCI Melamine Americas, Inc.  
C/O Advanced Louisiana Logistics 501 Louisiana Avenue, Suite 201  
LA 70802 Baton Rouge  
USA  
T +1 (225) 685 30 20 / 685 30 37 - F +1 (225) 685 30 03

**Fournisseur**

OCI Trading Shanghai  
17N, Feizhou Guoji Building No. 899 Lingling Road  
200030 Shanghai  
China  
T +86 (0)21 64415441 - F +86 (0)21 64415440

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence	: Alert & Care Centre Chemelot (Geleen, The Netherlands): +31 (0) 46 4765555 (24/7)
------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
France	Centre antipoison de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Cancérogénicité, catégorie 2 H351  
Toxicité pour la reproduction, catégorie 2 H361f  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2 H373  
Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

: Attention

Mentions de danger (CLP) :

: H351 - Susceptible de provoquer le cancer.

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (voies urinaires) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence (CLP) :

: P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### 2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Ne contient pas de substances PBT/vPvB  $\geq 0,1$  % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

La substance n'apparaît pas dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnue comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	Conc. (% m/m)	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine substance de la liste candidate REACH (Melamine)	N° CAS: 108-78-1 N° CE: 203-615-4 N° REACH: 01-2119485947-16-0000	100	Carc. 2, H351 Repr. 2, H361f STOT RE 2, H373

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

#### 3.2. Mélanges

Non applicable

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau et de savon. Oter tout vêtement ou chaussure souillés.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si vous présentez des symptômes, consultez un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Si vous présentez des symptômes, consultez un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Les poussières du produit peuvent causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.
Symptômes chroniques	: Peut nuire à la fertilité. Cancérogène présumé. Risque présumé d'effets graves pour les organes (voies urinaires) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie. Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. Consulter un expert.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Le produit n'est pas inflammable.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: En cas de feu, présence de fumées dangereuses: Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone, Amines, Oxydes d'azote, Ammoniac, Cyanure d'hydrogène > 600°C / 1112°F.

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eloigner le personnel superflu. Ne pas respirer les poussières. Ne pas toucher le produit déversé ou marcher dessus. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Éviter la pénétration dans le sous-sol. Si nécessaire, avertir les autorités locales compétentes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit. Éviter toute formation de poussière. Garder dans un récipient adéquat et fermé pour élimination. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Autres informations : Éliminer les déchets de produit ou récipients usagés conformément aux réglementations locales. Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir sections 1, 8 et 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter toute formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef.

Matières incompatibles : Oxydants puissants.

Chaleur et sources d'ignition : Conserver à l'abri des rayons solaires directs.

Lieu de stockage : (1) Ne pas empiler les conteneurs souples de plus de 1000 kg. Ne pas empiler plus de deux conteneurs souples pesant au maximum 1000 kg, en raison des risques de déchirures. (2) La mélamine d'OCI SLP (MelaminebyOCI SLP) ne doit pas être empilée.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour les utilisations identifiées détaillées du produit, voir l'annexe de la fiche de données de sécurité.

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.4. DNEL et PNEC

<b>1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)</b>	
<b>DNEL/DMEL (Travailleurs)</b>	
Aiguë - effets systémiques, inhalation	82,3 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets systémiques, cutanée	11,8 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	8,3 mg/m <sup>3</sup>
<b>DNEL/DMEL (Population générale)</b>	
A long terme - effets systémiques, orale	0,42 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	1,5 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets systémiques, cutanée	4,2 mg/kg de poids corporel/jour
<b>PNEC (Eau)</b>	
PNEC aqua (eau douce)	0,51 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0,051 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	2 mg/l
<b>PNEC (Sédiments)</b>	
PNEC sédiments (eau douce)	2,524 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	0,252 mg/kg poids sec
<b>PNEC (Sol)</b>	
PNEC sol	0,206 mg/kg poids sec
<b>PNEC (Orale)</b>	
PNEC orale (empoisonnement secondaire)	Bioaccumulation peu probable
<b>PNEC (STP)</b>	
PNEC station d'épuration	200 mg/l

##### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

###### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Minimiser l'exposition grâce à des mesures telles que les systèmes fermés, les installations dédiées et un système général/local adéquat de ventilation par aspiration. Voir l'annexe pour de plus amples informations.

##### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

###### Équipement de protection individuelle:

Lorsque cette substance/ce produit est utilisé(e) dans un mélange, consultez votre hygiéniste industriel pour adapter l'équipement de protection individuelle aux propriétés (dangers) du mélange.

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



#### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

##### Protection oculaire:

Protection oculaire obligatoire

Protection oculaire			
Type	Utilisation	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité avec protections latérales	Poussières		EN 166

#### 8.2.2.2. Protection de la peau

##### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection de la peau et du corps	
Type	Norme
Vêtements de protection à manches longues	EN ISO 13982

##### Protection des mains:

Gants de protection résistants aux produits chimiques. Efficacité d'au moins : 80%. Pour augmenter l'efficacité des gants, d'autres bonnes pratiques sont nécessaires, p. ex. organisation de formations ou encadrement par les managers opérationnels.

Protection des mains					
Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants de protection	Caoutchouc chloroprène (CR), Caoutchouc butyle, Chlorure de polyvinyl (PVC)	6 (> 480 minutes)	0.5		EN 374
Gants de protection	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0.35		EN 374
Gants de protection	Fluoroélastomère (FKM)	6 (> 480 minutes)	0.4		EN 374

#### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

##### Protection des voies respiratoires:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Protection des voies respiratoires			
Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Masque antipoussière	Type FFP2	Protection contre les poussières	EN 140

#### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

##### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Voir l'annexe pour de plus amples informations.

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Blanc
Apparence	: Poudre cristalline
Masse moléculaire	: 126,12 g/mol
Odeur	: Inodore, Ammoniacale légère
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: 354 °C (avec vaporisation)
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: > 280 °C Se décompose
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Non comburant
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Non applicable
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Non applicable
Point d'éclair	: > 280 °C (coupe fermée)
Température d'auto-inflammation	: > 500 °C
Température de décomposition	: > 280 °C
pH	: 7,8 – 9,5 (10% aqueous suspension)
pH solution	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Solubilité	: Peu soluble Eau: 0,348 g/100ml (@ 20°C / 68°F)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: -1,14 (@ 25°C / 77°)
Pression de vapeur	: < 0,02 kPa (@ 20°C / 68°F)
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: 1,57 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative	: 1,57 (@ 20°C / 68°F)
Densité relative de vapeur à 20°C	: 4,34 (air = 1)
Taille d'une particule	: Pas disponible
Distribution granulométrique	: Disponible sur demande

#### 9.2. Autres informations

##### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Autres propriétés : Température d'inflammation: ≥ 658 °C / 1216.4 °F

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'abri de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.

#### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants.

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. La décomposition thermique peut provoquer la libération de gaz et de vapeurs irritants. La décomposition thermique génère: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote, Amines, Ammoniac, Cyanure d'hydrogène > 600°C / 1112°F.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé  
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé  
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

#### 1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

DL50 orale rat	3161 mg/kg de poids corporel
CL50 Inhalation - Rat	> 5,19 mg/l/4h (méthode OCDE 403)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 7,8 – 9,5 (10% aqueous suspension)

#### 1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

pH	Solution aqueuse
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 7,8 – 9,5 (10% aqueous suspension)

#### 1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

pH	Solution aqueuse
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Susceptible de provoquer le cancer.

#### 1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
-------------	-----------------------------------------

#### 1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

LOAEL, Chronique, oral, rat	126 mg/kg de poids corporel/jour
Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité.

#### 1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

NOAEL (animal/mâle, F0/P)	268 mg/kg de poids corporel Fertilité
NOAEL (animal/mâle, F1)	89 mg/kg de poids corporel Fertilité
Organe(s)-cible(s)	testicule, Sperme
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes (voies urinaires) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### 1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	72 mg/kg de poids corporel/jour
Danger par aspiration	: Non classé

#### Melamine (108-78-1)

Viscosité, cinématique	Non applicable
------------------------	----------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### 11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Ne contient pas de substances connues pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien

#### 11.2.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

Non rapidement dégradable

#### 1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

CL50 poisson 1	> 3000 mg/l <i>Oncorhynchus mykiss</i>
CE50 Daphnie 1	200 mg/l <i>Daphnia magna</i>
CE50 96h - Algues [1]	325 mg/l <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>
NOEC chronique poisson	≥ 5,1 mg/l <i>Pimephales promelas</i> (36d), OECD Guideline 210
NOEC chronique crustacé	≥ 11 mg/l (21d) <i>Daphnia magna</i>
NOEC chronique algues	98 mg/l Espèces: <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>
NOEC, micro-organismes	2000 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### 1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable. N'est pas intrinsèquement biodégradable.
------------------------------	------------------------------------------------------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Melamine (108-78-1)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,14 (@ 25°C / 77°)
------------------------------------------------	----------------------

#### 1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

FBC poissons 1	< 3,8 l/kg
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation peu probable.

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### 1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1,13 Relation quantitative structure-activité (QSAR)
-------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Melamine (108-78-1)

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
----------------------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Melamine (108-78-1)

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.  
Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.  
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération. Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié. Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>				
Non réglementé pour le transport				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non réglementé

#### Transport maritime

Non réglementé

#### Transport aérien

Non réglementé

#### Transport par voie fluviale

Non réglementé

#### Transport ferroviaire

Non réglementé

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Destiné aux femmes enceintes/allaitantes (92/85/EC): Respecter les interdictions ou restrictions nationales en matière d'emploi.

Destiné aux jeunes, <18 ans (94/33/EC): Respecter les interdictions ou restrictions nationales en matière d'emploi.

#### Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Non listé dans dans l'annexe XVII de REACH

#### Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Non listé dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

#### Liste candidate REACH (SVHC)

Listé dans la liste des substances candidates de REACH : Melamine

Contient une ou plusieurs substances listées dans la liste des substances candidates de REACH à des concentrations  $\geq 0,1$  % ou SCL : Melamine (EC 203-615-4, CAS 108-78-1)

#### Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Non listé dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012)

#### Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Non listé dans la liste POP (Règlement UE 2019/1021)

#### Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Non listé dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement UE 1005/2009)

#### Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

#### Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Indications de changement:

Logo. Classification. Éléments d'étiquetage. Informations toxicologiques. Annexe à la fiche de données de sécurité.

#### Conseils de formation

: Formation du personnel sur les bonnes pratiques. Veiller à ce que le personnel soit informé et ou formé sur la nature de l'exposition et les principales mesures pour minimiser l'exposition.

#### Abréviations et acronymes:

PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
-----	---------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Abréviations et acronymes:	
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
DNEL	Dose dérivée sans effet
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
CE50	Concentration médiane effective
NOEC	Concentration sans effet observé
FBC	Facteur de bioconcentration
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IATA	Association internationale du transport aérien
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
EN	Norme européenne
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
STP	Station d'épuration
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
VLB	Valeur limite biologique
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
VLE	Limite d'exposition professionnelle
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
TLM	Tolérance limite médiane
COV	Composés organiques volatiles
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
ED	Propriétés perturbant le système endocrinien

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Carc. 2	Cancérogénicité, catégorie 2
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2

Fiche de données de sécurité valable pour les régions : BE - Belgique;FR - France

FDS UE (Annexe II REACH) - RHDHV

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Annexe à la fiche de données de sécurité

Substance principale	Utilisations identifiées	N° du SE	Titre court	Page
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 1 Fabrication de substances	1		15
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 2 Formulation ou re-conditionnement	2		23
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 3 Utilisation sur les sites industriels - Use as monomer (intermediate) for melamine based resins production	3		41
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 4 Utilisation sur les sites industriels - Use as monomer (intermediate) in melamine based resins before curing	4		57
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 5 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme intermédiaire pour la production d'autres substances, p. ex. sel de mélamine (mélamine ayant subi une réaction)	5		68
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 6 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme additif dans des mousses	6		79
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 7 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme additif dans des revêtements intumescents	7		91
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 8 Utilisation étendue par les travailleurs professionnels - Utilisation comme additif dans des revêtements intumescents	8		109
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 9 Durée de vie – travailleurs - Mousses PU - Travailleurs (industrie)	9		119
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 10 Durée de vie – travailleurs - Revêtements intumescents - Travailleurs (industrie)	10		122
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 11 Durée de vie – travailleurs - Revêtements intumescents - Travailleurs professionnels	11		125
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 12 Durée de vie – consommateurs - Mousses PU – Consommateurs	12		128
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 13 Durée de vie – consommateurs - Revêtement intumescent – Consommateurs	13		131

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 1. ES 1 - ES 1 Fabrication de substances

#### 1.1. Rubrique des titres

##### ES 1 Fabrication de substances

Réf. SE: ES 1  
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Fabrication de substances	ERC1

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.	PROC1
CS 3	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC2
CS 4	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 5	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 6	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 7	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 8	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28

#### 1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

##### 1.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Fabrication de substances (ERC1)

ERC1	Fabrication de la substance
------	-----------------------------

##### 1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 1.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremment	Solide, empoussièremment moyen

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 1.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

#### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

#### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 1.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
----------------------------------------------------------------------------------------	--

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 1.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 1.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremment	Solide, empoussièremment moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C
Utilisation en intérieur	

### 1.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremment	Solide, empoussièremment moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C
Utilisation en intérieur	

### 1.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 1.3.1. Rejet et exposition environnementaux Fabrication de substances (ERC1)

Information concernant le sous-scénario	
Confidentiel	

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

#### 1.3.2. Exposition du travailleur Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,034 mg/kg de poids corporel/jour	< 0,01	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,01 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		< 0,02	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,04 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

#### 1.3.3. Exposition du travailleur Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,37 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m <sup>3</sup>	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,176	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m <sup>3</sup>	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 1.3.4. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 1.3.5. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,352	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

### 1.3.6. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 1.3.7. Exposition du travailleur Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,34 mg/kg de poids corporel/jour	0,029	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m <sup>3</sup>	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,089	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m <sup>3</sup>	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 1.3.8. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 1.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

#### 1.4.1. Environnement

Guide - Environnement	Non applicable.
-----------------------	-----------------

#### 1.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 2. ES 2 - ES 2 Formulation ou re-conditionnement

#### 2.1. Rubrique des titres

##### ES 2 Formulation ou re-conditionnement

Réf. SE: ES 2  
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Formulation dans un mélange	ERC2

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC2
CS 3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC3
CS 4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition	PROC4
CS 5	Mélange dans des processus par lots	PROC5
CS 6	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 7	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 8	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 9	Pastillage, compression, extrusion, granulation	PROC14
CS 10	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 11	Activités manuelles avec contact physique de la main	PROC19
CS 12	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28
CS 13	Mélange dans des processus par lots	PROC5
CS 14	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 16	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28
CS 17	Activités manuelles avec contact physique de la main	PROC19

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 18	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a

### 2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

#### 2.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Formulation dans un mélange (ERC2)

ERC2	Formulation dans un mélange
------	-----------------------------

#### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	0,169 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m³/j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

#### Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour):	≥ 18000 m³/j
---------------------------------------------------	--------------

#### 2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

#### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

#### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 2.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

#### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

#### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 2.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
-------	--------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 2.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots (PROC5)

PROC5	Mélange dans des processus par lots
-------	-------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremet	Solide, empoussièremet moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 2.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 2.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 2.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 2.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

PROC14	Pastillage, compression, extrusion, granulation
--------	-------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 2.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Considère la température du processus allant jusqu'à 40 °C

### 2.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Activités manuelles avec contact physique de la main (PROC19)

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Eviter l'utilisation pendant plus de 4 heures, Couvre une exposition jusqu'à : ≤ 4 h/jour

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner aux employés une formation spécifique à l'activité. Efficacité d'au moins :	95 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 2.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition ≤ 8 h/jour

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 2.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots (PROC5)

PROC5	Mélange dans des processus par lots
-------	-------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Considère la température du processus allant jusqu'à  $\leq 115\text{ °C}$

### 2.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Liquide  
Concentration de la substance dans le produit  $\leq 30\%$   
Pression de vapeur  $< 0,01\text{ Pa}$

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition  $\leq 8\text{ h/jour}$

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).  
Ventilation locale des fumées d'échappement Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%  
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins : 80 %  
Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS  
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains  
Protection des voies respiratoires Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur  
Considère la température du processus allant jusqu'à  $\leq 115\text{ °C}$

### 2.2.15. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Liquide  
Concentration de la substance dans le produit  $\leq 30\%$   
Pression de vapeur  $< 0,01\text{ Pa}$

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition  $\leq 8\text{ h/jour}$

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

#### 2.2.16. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--------------------------------------------------------

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

#### 2.2.17. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Activités manuelles avec contact physique de la main (PROC19)

PROC19	Activités manuelles avec contact physique de la main
--------	------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	
Inspection et maintenance régulières des machines et équipements	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner aux employés une formation spécifique à l'activité. Efficacité d'au moins :	95 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m <sup>3</sup>	100 - 1000 m <sup>3</sup>
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m <sup>3</sup>

### 2.2.18. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

### 2.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 2.3.1. Rejet et exposition environnementaux Formulation dans un mélange (ERC2)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,255 mg/l	0,51 mg/l	0,5	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,0255 mg/l	0,051 mg/l	0,5	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			0,04	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	1,26 mg/kg poids sec	2,524 mg/kg poids sec	0,5	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,126 mg/kg poids sec	0,252 mg/kg poids sec	0,5	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	2,496 mg/l	200 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0,029 mg/kg poids sec	0,206 mg/kg poids sec	0,14	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	5 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	1 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

#### 2.3.2. Exposition du travailleur Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,37 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m <sup>3</sup>	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,176	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m <sup>3</sup>	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

### 2.3.3. Exposition du travailleur Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,69 mg/kg de poids corporel/jour	0,058	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,178	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

### 2.3.4. Exposition du travailleur Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 2.3.5. Exposition du travailleur Mélange dans des processus par lots (PROC5)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 2.3.6. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 2.3.7. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,352	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

### 2.3.8. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 2.3.9. Exposition du travailleur Pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	3,43 mg/kg de poids corporel/jour	0,291	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,411	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

### 2.3.10. Exposition du travailleur Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,34 mg/kg de poids corporel/jour	0,029	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m <sup>3</sup>	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,089	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m <sup>3</sup>	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 2.3.11. Exposition du travailleur Activités manuelles avec contact physique de la main (PROC19)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	7,072 mg/kg de poids corporel/jour	0,599	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3 mg/m <sup>3</sup>	0,361	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,96	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 2.3.12. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 2.3.13. Exposition du travailleur Mélange dans des processus par lots (PROC5)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 2.3.14. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 2.3.15. Exposition du travailleur Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,34 mg/kg de poids corporel/jour	0,029	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,092	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 2.3.16. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 2.3.17. Exposition du travailleur Activités manuelles avec contact physique de la main (PROC19)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	7,072 mg/kg de poids corporel/jour	0,599	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1,74 mg/m <sup>3</sup>	0,21	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,809	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	1,74 mg/m <sup>3</sup>	0,021	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,021	

### 2.3.18. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 2.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

#### 2.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

#### 2.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 3. ES 3 - ES 3 Utilisation sur les sites industriels - Use as monomer (intermediate) for melamine based resins production

#### 3.1. Rubrique des titres

##### ES 3 Utilisation sur les sites industriels - Use as monomer (intermediate) for melamine based resins production

Réf. SE: ES 3  
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation d'intermédiaires, Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)	ERC6a, ERC6c

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.	PROC1
CS 3	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC2
CS 4	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC3
CS 5	Production chimique où il y a possibilité d'exposition	PROC4
CS 6	Mélange dans des processus par lots	PROC5
CS 7	Opérations de calandrage	PROC6
CS 8	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 9	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 10	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 11	Pastillage, compression, extrusion, granulation	PROC14
CS 12	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 13	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 14	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 15	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 16	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9

### 3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

#### 3.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation d'intermédiaires, Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) (ERC6a, ERC6c)

ERC6a	Utilisation d'intermédiaires
ERC6c	Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans le produit ≤ 100 %

#### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale 0,169 % efficacité eau

Décharge de la station d'épuration (STP) ≥ 2000 m<sup>3</sup>/j

Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole Oui

#### Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m<sup>3</sup>/jour): ≥ 18000 m<sup>3</sup>/j

#### 3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Solide

Concentration de la substance dans le produit ≤ 100 %

Empoussièrément Solide, empoussièrément moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition ≤ 8 h/jour

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).

Ventilation locale des fumées d'échappement Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires Non. Efficacité : 0%

Gants de protection Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à 40 °C

### 3.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Solide

Concentration de la substance dans le produit ≤ 100 %

Empoussièrément Solide, empoussièrément moyen

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition ≤ 8 h/jour

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).

Ventilation locale des fumées d'échappement Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires Non. Efficacité : 0%

Gants de protection Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à 40 °C

### 3.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Solide

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 3.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
-------	--------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 3.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots (PROC5)

PROC5	Mélange dans des processus par lots
-------	-------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremement	Solide, empoussièremement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 3.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Opérations de calandrage (PROC6)

PROC6	Opérations de calandrage
-------	--------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremement	Solide, empoussièremement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité d'au moins :	90 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 3.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 3.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 3.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

  

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

  

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	

  

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

  

### 3.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

PROC14	Pastillage, compression, extrusion, granulation
--------	-------------------------------------------------

  

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

  

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

  

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

  

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

  

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 3.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 3.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 3.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

### 3.2.15. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

### 3.2.16. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

### 3.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 3.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation d'intermédiaires, Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) (ERC6a, ERC6c)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,155 mg/l	0,51 mg/l	0,3	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,0155 mg/l	0,051 mg/l	0,3	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			0,02	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,766 mg/kg poids sec	2,524 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,077 mg/kg poids sec	0,252 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	1,497 mg/l	200 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0,017 mg/kg poids sec	0,206 mg/kg poids sec	0,08	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	3 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0,5 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

#### 3.3.2. Exposition du travailleur Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,034 mg/kg de poids corporel/jour	< 0,01	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,01 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		< 0,02	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,04 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

#### 3.3.3. Exposition du travailleur Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,37 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m <sup>3</sup>	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,176	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m <sup>3</sup>	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 3.3.4. Exposition du travailleur Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,69 mg/kg de poids corporel/jour	0,058	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,178	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

### 3.3.5. Exposition du travailleur Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 3.3.6. Exposition du travailleur Mélange dans des processus par lots (PROC5)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 3.3.7. Exposition du travailleur Opérations de calandrage (PROC6)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 3.3.8. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 3.3.9. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,352	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

### 3.3.10. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 3.3.11. Exposition du travailleur Pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	3,43 mg/kg de poids corporel/jour	0,291	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,411	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 3.3.12. Exposition du travailleur Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,34 mg/kg de poids corporel/jour	0,029	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m <sup>3</sup>	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,089	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m <sup>3</sup>	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

### 3.3.13. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 3.3.14. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,226 mg/kg de poids corporel/jour	0,697	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,315 mg/m <sup>3</sup>	0,038	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,735	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,315 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 3.3.15. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,226 mg/kg de poids corporel/jour	0,735	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,315 mg/m <sup>3</sup>	0,038	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,773	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,315 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 3.3.16. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	4,114 mg/kg de poids corporel/jour	0,349	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,315 mg/m <sup>3</sup>	0,038	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,387	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,315 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 3.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

#### 3.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

#### 3.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 4. ES 4 - ES 4 Utilisation sur les sites industriels - Use as monomer (intermediate) in melamine based resins before curing

#### 4.1. Rubrique des titres

##### ES 4 Utilisation sur les sites industriels - Use as monomer (intermediate) in melamine based resins before curing

Réf. SE: ES 4  
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS1	Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)	ERC6c

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze	PROC7
CS 3	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 4	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 5	Handling of liquids on large surfaces or large work pieces	PROC10
CS 6	Handling of liquids using low pressure, low speed or on medium-sized surfaces	PROC19
CS 7	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28
CS 8	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 9	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 10	Opérations de calandrage	PROC6

#### 4.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

##### 4.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) (ERC6c)

ERC6c	Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
-------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
-----------------------------------------------	---------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration	
Station d'épuration municipale	0,169 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m <sup>3</sup> /j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement	
Débit de l'eau de surface de réception (m <sup>3</sup> /jour):	≥ 18000 m <sup>3</sup> /j

### 4.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze (PROC7)

PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
-------	----------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	
Inspection et maintenance régulières des machines et équipements	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit
Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m <sup>3</sup>	100 - 1000 m <sup>3</sup>

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 4.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

#### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

#### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

### 4.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	0,016 Pa

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Inspection et maintenance régulières des machines et équipements

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires Non. Efficacité : 0%

Gants de protection Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à  $\leq 120$  °C

Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre) < 1 m  
distance tête-produit

Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m<sup>3</sup> 100 - 1000 m<sup>3</sup>

#### 4.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids on large surfaces or large work pieces (PROC10)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Liquide

Concentration de la substance dans le produit  $\leq 10$  %

Pression de vapeur < 0,01 Pa

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition  $\leq 8$  h/jour

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée

Ventilation locale des fumées d'échappement Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation

Inspection et maintenance régulières des machines et équipements

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins : 80 %  
Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS

Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains

Protection des voies respiratoires Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m<sup>3</sup> 100 - 1000 m<sup>3</sup>

Utilisation en intérieur

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit

### 4.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids using low pressure, low speed or on medium-sized surfaces (PROC19)

PROC19	Activités manuelles avec contact physique de la main
--------	------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Inspection et maintenance régulières des machines et équipements	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	90 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m <sup>3</sup>	100 - 1000 m <sup>3</sup>
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit

### 4.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Caractéristiques du produit

Pression de vapeur < 0,01 Pa

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition ≤ 8 h/jour

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).

Ventilation locale des fumées d'échappement

Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires

Non. Efficacité : 0%

Gants de protection

Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à

≤ 115 °C

### 4.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a

Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit

Solide

Concentration de la substance dans le produit

≤ 10 %

Empoussièremment

Solide, empoussièremment moyen

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition ≤ 8 h/jour

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).

Ventilation locale des fumées d'échappement

Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :

80 %

Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS

Protection des voies respiratoires

Non. Efficacité : 0%

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 4.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 4.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Opérations de calandrage (PROC6)

PROC6	Opérations de calandrage
-------	--------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

### 4.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 4.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) (ERC6c)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,03 mg/l	0,51 mg/l	0,06	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,003 mg/l	0,051 mg/l	0,06	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			< 0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,148 mg/kg poids sec	2,524 mg/kg poids sec	0,06	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,015 mg/kg poids sec	0,252 mg/kg poids sec	0,06	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	0,25 mg/l	200 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0,0022 mg/kg poids sec	0,206 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0,5 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

#### 4.3.2. Exposition du travailleur Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze (PROC7)

##### Information concernant le sous-scénario

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	5,143 mg/kg de poids corporel/jour	0,436	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3,85 mg/m <sup>3</sup>	0,464	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,9	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	3,85 mg/m <sup>3</sup>	0,05	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,05	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 4.3.3. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,226 mg/kg de poids corporel/jour	0,697	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,315 mg/m <sup>3</sup>	0,038	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,735	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,315 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 4.3.4. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,226 mg/kg de poids corporel/jour	0,697	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,38 mg/m <sup>3</sup>	0,046	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,743	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,38 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 4.3.5. Exposition du travailleur Handling of liquids on large surfaces or large work pieces (PROC10)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	3,29 mg/kg de poids corporel/jour	0,279	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1,74 mg/m <sup>3</sup>	0,21	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,489	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	1,74 mg/m <sup>3</sup>	0,021	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,021	

### 4.3.6. Exposition du travailleur Handling of liquids using low pressure, low speed or on medium-sized surfaces (PROC19)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,486 mg/kg de poids corporel/jour	0,719	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,84 mg/m <sup>3</sup>	0,101	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,82	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,84 mg/m <sup>3</sup>	0,01	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,01	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 4.3.7. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,226 mg/kg de poids corporel/jour	0,697	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,315 mg/m <sup>3</sup>	0,038	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,735	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,315 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 4.3.8. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,645 mg/kg de poids corporel/jour	0,139	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3 mg/m <sup>3</sup>	0,361	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,5	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	12 mg/m <sup>3</sup>	0,146	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,146	

### 4.3.9. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,226 mg/kg de poids corporel/jour	0,697	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,6 mg/m <sup>3</sup>	0,072	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,769	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2,4 mg/m <sup>3</sup>	0,029	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,029	

### 4.3.10. Exposition du travailleur Opérations de calandrage (PROC6)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	3,291 mg/kg de poids corporel/jour	0,279	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,315 mg/m <sup>3</sup>	0,038	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,317	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,315 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

---

### 4.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

#### 4.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

#### 4.4.2. Santé

Aucune donnée disponible

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 5. ES 5 - ES 5 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme intermédiaire pour la production d'autres substances, p. ex. sel de mélamine (mélamine ayant subi une réaction)

#### 5.1. Rubrique des titres

**ES 5 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme intermédiaire pour la production d'autres substances, p. ex. sel de mélamine (mélamine ayant subi une réaction)**

Réf. SE: ES 5  
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation d'intermédiaires	ERC6a

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.	PROC1
CS 3	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC2
CS 4	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC3
CS 5	Production chimique où il y a possibilité d'exposition	PROC4
CS 6	Mélange dans des processus par lots	PROC5
CS 7	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 8	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 9	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 10	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 11	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28

#### 5.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

##### 5.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation d'intermédiaires (ERC6a)

ERC6a	Utilisation d'intermédiaires
-------	------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	0,169 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m <sup>3</sup> /j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

### Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m <sup>3</sup> /jour):	≥ 18000 m <sup>3</sup> /j
----------------------------------------------------------------	---------------------------

### 5.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremment	Solide, empoussièremment moyen

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 5.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremment	Solide, empoussièremment moyen

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 5.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 5.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
-------	--------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 5.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots (PROC5)

PROC5	Mélange dans des processus par lots
-------	-------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 5.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremment	Solide, empoussièremment moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 5.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremment	Solide, empoussièremment moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

#### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

#### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 5.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremment	Solide, empoussièremment moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
----------------------------------------------------------------------------------------	--

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 5.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 5.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 5.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 5.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation d'intermédiaires (ERC6a)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,155 mg/l	0,51 mg/l	0,3	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,0155 mg/l	0,051 mg/l	0,3	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			< 0,02	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,766 mg/kg poids sec	2,524 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,077 mg/kg poids sec	0,252 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	1,497 mg/l	200 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0,017 mg/kg poids sec	0,206 mg/kg poids sec	0,08	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	3 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0,5 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 5.3.2. Exposition du travailleur Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,034 mg/kg de poids corporel/jour	< 0,01	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,01 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		< 0,02	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,04 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 5.3.3. Exposition du travailleur Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,37 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m <sup>3</sup>	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,176	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m <sup>3</sup>	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

### 5.3.4. Exposition du travailleur Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,69 mg/kg de poids corporel/jour	0,058	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,178	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

### 5.3.5. Exposition du travailleur Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 5.3.6. Exposition du travailleur Mélange dans des processus par lots (PROC5)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 5.3.7. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 5.3.8. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,352	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

### 5.3.9. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 5.3.10. Exposition du travailleur Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,34 mg/kg de poids corporel/jour	0,029	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m <sup>3</sup>	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,089	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m <sup>3</sup>	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

### 5.3.11. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1, ECETOC TRA
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers v3.1, ECETOC TRA
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers v3.1, ECETOC TRA
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

## 5.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

### 5.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

### 5.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 6. ES 6 - ES 6 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme additif dans des mousses

#### 6.1. Rubrique des titres

##### ES 6 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme additif dans des mousses

Réf. SE: ES 6  
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article	ERC5

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.	PROC1
CS 3	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC2
CS 4	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC3
CS 5	Production chimique où il y a possibilité d'exposition	PROC4
CS 6	Mélange dans des processus par lots	PROC5
CS 7	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 8	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 9	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 10	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 11	Activités manuelles avec contact physique de la main	PROC19
CS 12	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28

#### 6.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

##### 6.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (ERC5)

ERC5	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
------	----------------------------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	0,169 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m <sup>3</sup> /j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

### Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m <sup>3</sup> /jour):	≥ 18000 m <sup>3</sup> /j
----------------------------------------------------------------	---------------------------

### 6.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremment	Solide, empoussièremment moyen

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 6.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremment	Solide, empoussièremment moyen

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 6.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 6.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
-------	--------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 6.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots (PROC5)

PROC5	Mélange dans des processus par lots
-------	-------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 6.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 6.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

#### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

#### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 6.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
----------------------------------------------------------------------------------------	--

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 6.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 6.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Activités manuelles avec contact physique de la main (PROC19)

PROC19	Activités manuelles avec contact physique de la main
--------	------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Éviter l'utilisation pendant plus de 4 heures, Couvrez une exposition jusqu'à :	≤ 4 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner aux employés une formation spécifique à l'activité. Efficacité d'au moins :	95 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 6.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 6.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 6.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (ERC5)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,155 mg/l	0,51 mg/l	0,3	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,0155 mg/l	0,051 mg/l	0,3	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			0,02	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,766 mg/kg poids sec	2,524 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,077 mg/kg poids sec	0,252 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	1,497 mg/l	200 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0,017 mg/kg poids sec	0,206 mg/kg poids sec	0,08	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	3 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0,5 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

#### 6.3.2. Exposition du travailleur Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,034 mg/kg de poids corporel/jour	< 0,01	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,01 mg/m <sup>3</sup>	TRA Workers 0,01	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		< 0,02	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,04 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 6.3.3. Exposition du travailleur Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,37 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m <sup>3</sup>	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,176	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m <sup>3</sup>	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

### 6.3.4. Exposition du travailleur Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,69 mg/kg de poids corporel/jour	0,058	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,178	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

### 6.3.5. Exposition du travailleur Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 6.3.6. Exposition du travailleur Mélange dans des processus par lots (PROC5)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 6.3.7. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	Autres données mesurées
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 6.3.8. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,352	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

### 6.3.9. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 6.3.10. Exposition du travailleur Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,34 mg/kg de poids corporel/jour	0,029	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m <sup>3</sup>	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,089	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m <sup>3</sup>	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 6.3.11. Exposition du travailleur Activités manuelles avec contact physique de la main (PROC19)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	7,072 mg/kg de poids corporel/jour	0,599	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3 mg/m <sup>3</sup>	0,361	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,96	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	Autres données mesurées
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 6.3.12. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

## 6.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

### 6.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

### 6.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 7. ES 7 - ES 7 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme additif dans des revêtements intumescents

#### 7.1. Rubrique des titres

##### ES 7 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme additif dans des revêtements intumescents

Réf. SE: ES 7  
Type de SE: Travailleur

Environnement	Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article ERC5

Travailleur	Descripteurs d'utilisation
CS 2	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3
CS 3	Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC4
CS 4	Mélange dans des processus par lots PROC5
CS 5	Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze - Avec LEV PROC7
CS 6	Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze - Sans LEV PROC7
CS 7	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8a
CS 8	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC8b
CS 9	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC9
CS 10	Handling of liquids on large surfaces or large work pieces PROC10
CS 11	Traitement d'articles par trempage et versage PROC13
CS 12	Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC15
CS 13	Handling of liquids using low pressure, low speed or on medium-sized surfaces PROC19
CS 14	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines PROC28
CS 15	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC8b

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 16	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28
CS 17	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a

### 7.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

#### 7.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (ERC5)

ERC5	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
------	----------------------------------------------------------------------------------------------

#### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	0,169 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m³/j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

#### Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour):	≥ 18000 m³/j
---------------------------------------------------	--------------

#### 7.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremement	Solide, empoussièremement moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

#### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

#### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
--------------------------	--

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Considère la température du processus allant jusqu'à 40 °C

### 7.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition ≤ 8 h/jour

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 7.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots (PROC5)

PROC5 Mélange dans des processus par lots

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition ≤ 8 h/jour

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 7.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze - Avec LEV (PROC7)

PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
-------	----------------------------------------------------

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	95 % Inhalation. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Inspection et maintenance régulières des machines et équipements	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m <sup>3</sup>	100 - 1000 m <sup>3</sup>
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit

### 7.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze - Sans LEV (PROC7)

PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
-------	----------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Inspection et maintenance régulières des machines et équipements	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Porter un appareil de protection respiratoire adéquat. APF=10. Inhalation – efficacité minimale de	90 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m <sup>3</sup>	100 - 1000 m <sup>3</sup>
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 7.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremment	Solide, empoussièremment moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

#### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

#### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 7.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremment	Solide, empoussièremment moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
----------------------------------------------------------------------------------------	--

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 7.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremment	Solide, empoussièremment moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 7.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids on large surfaces or large work pieces (PROC10)

PROC10	Application au rouleau ou au pinceau
--------	--------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Inspection et maintenance régulières des machines et équipements	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m <sup>3</sup>	100 - 1000 m <sup>3</sup>
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit

### 7.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

PROC13	Traitement d'articles par trempage et versage
--------	-----------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

### 7.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièremment	Solide, empoussièremment moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Considère la température du processus allant jusqu'à 40 °C

### 7.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids using low pressure, low speed or on medium-sized surfaces (PROC19)

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition ≤ 8 h/jour

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Inspection et maintenance régulières des machines et équipements	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner aux employés une formation spécifique à l'activité. Efficacité d'au moins :	95 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m <sup>3</sup>	100 - 1000 m <sup>3</sup>
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit

### 7.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 7.2.15. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
-------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains

Protection des voies respiratoires

Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à

≤ 115 °C

### 7.2.16. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28

Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit

Liquide

Concentration de la substance dans le produit

≤ 30 %

Pression de vapeur

< 0,01 Pa

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition

≤ 8 h/jour

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).

Ventilation locale des fumées d'échappement

Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :

80 %

Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS

Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains

Protection des voies respiratoires

Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à

≤ 115 °C

### 7.2.17. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a

Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit

Liquide

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

### 7.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 7.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (ERC5)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,155 mg/l	0,51 mg/l	0,3	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,0155 mg/l	0,051 mg/l	0,3	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			0,02	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,766 mg/kg poids sec	2,524 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,077 mg/kg poids sec	0,252 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	1,497 mg/l	200 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0,017 mg/kg poids sec	0,206 mg/kg poids sec	0,08	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	3 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0,5 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 7.3.2. Exposition du travailleur Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,69 mg/kg de poids corporel/jour	0,058	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,178	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	Autres données mesurées
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

### 7.3.3. Exposition du travailleur Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 7.3.4. Exposition du travailleur Mélange dans des processus par lots (PROC5)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 7.3.5. Exposition du travailleur Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze - Avec LEV (PROC7)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,572 mg/kg de poids corporel/jour	0,726	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,4 mg/m <sup>3</sup>	0,048	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,774	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,4 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 7.3.6. Exposition du travailleur Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze - Sans LEV (PROC7)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,572 mg/kg de poids corporel/jour	0,726	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,795 mg/m <sup>3</sup>	0,096	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,822	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,795 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 7.3.7. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 7.3.8. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,352	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

### 7.3.9. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 7.3.10. Exposition du travailleur Handling of liquids on large surfaces or large work pieces (PROC10)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	5,486 mg/kg de poids corporel/jour	0,465	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3,59 mg/m <sup>3</sup>	0,433	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,898	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	3,59 mg/m <sup>3</sup>	0,044	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,044	

### 7.3.11. Exposition du travailleur Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 7.3.12. Exposition du travailleur Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,34 mg/kg de poids corporel/jour	0,029	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m <sup>3</sup>	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,089	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m <sup>3</sup>	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

### 7.3.13. Exposition du travailleur Handling of liquids using low pressure, low speed or on medium-sized surfaces (PROC19)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	7,072 mg/kg de poids corporel/jour	0,599	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1,74 mg/m <sup>3</sup>	0,21	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,809	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	1,74 mg/m <sup>3</sup>	0,021	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,021	

### 7.3.14. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

### 7.3.15. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 7.3.16. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 7.3.17. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 7.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

#### 7.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

#### 7.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 8. ES 8 - ES 8 Utilisation étendue par les travailleurs professionnels - Utilisation comme additif dans des revêtements intumescents

#### 8.1. Rubrique des titres

##### ES 8 Utilisation étendue par les travailleurs professionnels - Utilisation comme additif dans des revêtements intumescents

Réf. SE: ES 8  
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur), Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)	ERC8c, ERC8f

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Mélange dans des processus par lots	PROC5
CS 3	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 4	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 5	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 6	Handling of liquids on large surfaces or large work pieces	PROC10
CS 7	Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze	PROC11
CS 8	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13
CS 9	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28

#### 8.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

##### 8.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur), Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) (ERC8c, ERC8f)

ERC8c	Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
ERC8f	Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

#### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	0,169 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m³/j

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui
-------------------------------------------------------------------------	-----

### Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour):	≥ 18000 m³/j
---------------------------------------------------	--------------

### 8.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots (PROC5)

PROC5	Mélange dans des processus par lots
-------	-------------------------------------

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

### 8.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,115 Pa

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

### 8.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains

Protection des voies respiratoires

Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à

≤ 115 °C

### 8.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9

Transfert de substance ou préparation dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit

Liquide

Concentration de la substance dans le produit

≤ 30 %

Pression de vapeur

< 0,01 Pa

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition

≤ 8 h/jour

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).

Ventilation locale des fumées d'échappement

Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires

Non. Efficacité : 0%

Gants de protection

Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à

≤ 115 °C

### 8.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids on large surfaces or large work pieces (PROC10)

PROC10

Application au rouleau ou au pinceau

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit

Liquide

Concentration de la substance dans le produit

≤ 30 %

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition

≤ 8 h/jour

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	
Inspection et maintenance régulières des machines et équipements	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m <sup>3</sup>	100 - 1000 m <sup>3</sup>
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit

### 8.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze (PROC11)

PROC11	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
--------	-------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire adéquat. Inhalation – efficacité minimale de	95 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité d'au moins :	90 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m <sup>3</sup>	100 - 1000 m <sup>3</sup>
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit

### 8.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

PROC13	Traitement d'articles par trempage et versage
--------	-----------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

### 8.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

### 8.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 8.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur), Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) (ERC8c, ERC8f)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,005 mg/l	0,51 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,0005 mg/l	0,051 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			< 0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,025 mg/kg poids sec	2,524 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,0024 mg/kg poids sec	0,252 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	0 mg/l	200 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0 mg/kg poids sec	0,206 mg/kg poids sec	< 0,01	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 8.3.2. Exposition du travailleur Mélange dans des processus par lots (PROC5)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 8.3.3. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 8.3.4. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	Autres données mesurées
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	Autres données mesurées
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 8.3.5. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	6,86 mg/kg de poids corporel/jour	0,581	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,644	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 8.3.6. Exposition du travailleur Handling of liquids on large surfaces or large work pieces (PROC10)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	5,486 mg/kg de poids corporel/jour	0,465	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3,61 mg/m <sup>3</sup>	0,435	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,9	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	3,61 mg/m <sup>3</sup>	0,044	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,044	

### 8.3.7. Exposition du travailleur Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze (PROC11)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	10,71 mg/kg de poids corporel/jour	0,908	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,398 mg/m <sup>3</sup>	0,048	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,956	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,398 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 8.3.8. Exposition du travailleur Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

### 8.3.9. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	0,063	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 8.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

#### 8.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

#### 8.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 9. ES 9 - ES 9 Durée de vie – travailleurs - Mousses PU - Travailleurs (industrie)

#### 9.1. Rubrique des titres

##### ES 9 Durée de vie – travailleurs - Mousses PU - Travailleurs (industrie)

Réf. SE: ES 9  
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets	ERC12a

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles	PROC21
CS 2	Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles	PROC24

#### 9.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

##### 9.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets (ERC12a)

ERC12a	Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets
--------	--------------------------------------------------------------------

##### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	0,169 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m <sup>3</sup> /j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

##### Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m <sup>3</sup> /jour):	≥ 18000 m <sup>3</sup> /j
----------------------------------------------------------------	---------------------------

##### 9.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles (PROC21)

PROC21	Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
--------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

##### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

##### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 9.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles (PROC24)

PROC24	Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles
--------	----------------------------------------------------------------------------------------------

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 9.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 9.3.1. Rejet et exposition environnementaux Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets (ERC12a)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,005 mg/l	0,51 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau de mer	0,0005 mg/l	0,051 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			< 0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,025 mg/kg poids sec	2,524 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,0024 mg/kg poids sec	0,252 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	0 mg/l	200 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0 mg/kg poids sec	0,206 mg/kg poids sec	< 0,01	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

### 9.3.2. Exposition du travailleur Manipulation à faible énergie et manie ment de substances liées à/dans des matériaux ou articles (PROC21)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,83 mg/kg de poids corporel/jour	0,24	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3 mg/m <sup>3</sup>	0,361	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,601	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	12 mg/m <sup>3</sup>	0,146	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,146	

### 9.3.3. Exposition du travailleur Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles (PROC24)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,83 mg/kg de poids corporel/jour	0,24	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,36	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

## 9.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

### 9.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

### 9.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 10. ES 10 - ES 10 Durée de vie – travailleurs - Revêtements intumescents - Travailleurs (industrie)

#### 10.1. Rubrique des titres

##### ES 10 Durée de vie – travailleurs - Revêtements intumescents - Travailleurs (industrie)

Réf. SE: ES 10  
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets	ERC12a

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles	PROC21
CS 2	Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles	PROC24

#### 10.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

##### 10.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets (ERC12a)

ERC12a	Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets
--------	--------------------------------------------------------------------

##### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	0,169 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m <sup>3</sup> /j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

##### Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m <sup>3</sup> /jour):	≥ 18000 m <sup>3</sup> /j
----------------------------------------------------------------	---------------------------

##### 10.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles (PROC21)

PROC21	Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
--------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 10.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles (PROC24)

PROC24	Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles
--------	----------------------------------------------------------------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 10.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 10.3.1. Rejet et exposition environnementaux Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets (ERC12a)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,005 mg/l	0,51 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau de mer	0,0005 mg/l	0,051 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			< 0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,025 mg/kg poids sec	2,524 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,0024 mg/kg poids sec	0,252 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	0 mg/l	200 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0 mg/kg poids sec	0,206 mg/kg poids sec	< 0,01	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

### 10.3.2. Exposition du travailleur Manipulation à faible énergie et manieiment de substances liées à/dans des matériaux ou articles (PROC21)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,83 mg/kg de poids corporel/jour	0,24	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3 mg/m <sup>3</sup>	0,361	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,601	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	12 mg/m <sup>3</sup>	0,146	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,146	

### 10.3.3. Exposition du travailleur Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles (PROC24)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,83 mg/kg de poids corporel/jour	0,24	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,36	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m <sup>3</sup>	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

## 10.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

### 10.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

### 10.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 11. ES 11 - ES 11 Durée de vie – travailleurs - Revêtements intumescents - Travailleurs professionnels

#### 11.1. Rubrique des titres

##### ES 11 Durée de vie – travailleurs - Revêtements intumescents - Travailleurs professionnels

Réf. SE: ES 11  
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)	ERC10a, ERC11a

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles	PROC21

#### 11.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

##### 11.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) (ERC10a, ERC11a)

ERC10a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
ERC11a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

##### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	0,169 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m <sup>3</sup> /j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

##### Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m <sup>3</sup> /jour):	≥ 18000 m <sup>3</sup> /j
----------------------------------------------------------------	---------------------------

##### 11.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles (PROC21)

PROC21	Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
--------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection des voies respiratoires	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

### 11.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 11.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) (ERC10a, ERC11a)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,005 mg/l	0,51 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,0005 mg/l	0,051 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			< 0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,025 mg/kg poids sec	2,524 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,0024 mg/kg poids sec	0,252 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	0 mg/l	200 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0 mg/kg poids sec	0,206 mg/kg poids sec	< 0,01	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

#### 11.3.2. Exposition du travailleur Manipulation à faible énergie et manieiment de substances liées à/dans des matériaux ou articles (PROC21)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,83 mg/kg de poids corporel/jour	0,24	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,842	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m <sup>3</sup>	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 11.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

#### 11.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

#### 11.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 12. ES 12 - ES 12 Durée de vie – consommateurs - Mousses PU – Consommateurs

#### 12.1. Rubrique des titres

##### ES 12 Durée de vie – consommateurs - Mousses PU – Consommateurs

Réf. SE: ES 12  
Type de SE: Consommateur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)	ERC10a, ERC11a

Consommateur		Descripteurs d'utilisation
CS 2.1	Véhicules, Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU), Articles en plastique, Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier, nourrisson	AC1, AC1a, AC13, AC13e
CS 2.2	Véhicules, Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU), Articles en plastique, Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier, adulte	AC1, AC1a, AC13, AC13e

#### 12.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

##### 12.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) (ERC10a, ERC11a)

ERC10a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
ERC11a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

##### Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m <sup>3</sup> /jour):	≥ 18000 m <sup>3</sup> /j
----------------------------------------------------------------	---------------------------

##### 12.2.2. Contrôle de l'exposition des consommateurs: Véhicules, Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU), Articles en plastique, Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier, nourrisson (AC1, AC1a, AC13, AC13e)

AC1	Véhicules
AC1a	Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU)
AC13	Articles en plastique
AC13e	Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
-----------------------------------------------	--------

#### Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

La voie d'exposition par inhalation est considérée comme négligeable	
----------------------------------------------------------------------	--

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

La voie d'exposition orale est considérée comme négligeable

### 12.2.3. Contrôle de l'exposition des consommateurs: Véhicules, Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU), Articles en plastique, Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier, adulte (AC1, AC1a, AC13, AC13e)

AC1	Véhicules
AC1a	Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU)
AC13	Articles en plastique
AC13e	Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier

### Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans le produit ≤ 30 %

### Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

La voie d'exposition par inhalation est considérée comme négligeable

La voie d'exposition orale est considérée comme négligeable

### 12.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 12.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) (ERC10a, ERC11a)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RGR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,005 mg/l	0,51 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,0005 mg/l	0,051 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			< 0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,025 mg/kg poids sec	2,524 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,0024 mg/kg poids sec	0,252 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	0 mg/l	200 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0 mg/kg poids sec	0,206 mg/kg poids sec	< 0,01	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

#### 12.3.2. Exposition du consommateur Véhicules, Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU), Articles en plastique, Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier, nourrisson (AC1, AC1a, AC13, AC13e)

### Information concernant le sous-scénario

La voie d'exposition par inhalation est considérée comme négligeable, La voie d'exposition orale est considérée comme négligeable

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,1484 mg/kg de poids corporel/jour	0,035	nourrisson, Sur la base d'une étude de migration
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,035	

### 12.3.3. Exposition du consommateur Véhicules, Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU), Articles en plastique, Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier, adulte (AC1, AC1a, AC13, AC13e)

Information concernant le sous-scénario			
La voie d'exposition par inhalation est considérée comme négligeable, La voie d'exposition orale est considérée comme négligeable			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,06375 mg/kg de poids corporel/jour	0,015	adulte, Sur la base d'une étude de migration
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,015	

### 12.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

#### 12.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

#### 12.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 13. ES 13 - ES 13 Durée de vie – consommateurs - Revêtement intumescent – Consommateurs

#### 13.1. Rubrique des titres

##### ES 13 Durée de vie – consommateurs - Revêtement intumescent – Consommateurs

Réf. SE: ES 13  
Type de SE: Consommateur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)	ERC10a, ERC11a

Consommateur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Articles en plastique	AC13

#### 13.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

##### 13.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) (ERC10a, ERC11a)

ERC10a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
ERC11a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

##### Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m<sup>3</sup>/jour):  $\geq 18000$  m<sup>3</sup>/j

##### 13.2.2. Contrôle de l'exposition des consommateurs: Articles en plastique (AC13)

AC13	Articles en plastique
------	-----------------------

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	$\leq 30$ %

#### Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

La voie d'exposition par inhalation est considérée comme négligeable	
La voie d'exposition orale est considérée comme négligeable	
L'exposition cutanée est considérée comme non pertinente	

#### 13.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

##### 13.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) (ERC10a, ERC11a)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,005 mg/l	0,51 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,0005 mg/l	0,051 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0

# Melamine

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Intoxication secondaire			< 0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,025 mg/kg poids sec	2,524 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,0024 mg/kg poids sec	0,252 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	0 mg/l	200 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0 mg/kg poids sec	0,206 mg/kg poids sec	< 0,01	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

### 13.3.2. Exposition du consommateur Articles en plastique (AC13)

Information concernant le sous-scénario			
La voie d'exposition par inhalation est considérée comme négligeable, La voie d'exposition orale est considérée comme négligeable, Exposition cutanée: Négligeable			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Oral - Long terme - effets systémiques	0 mg/kg de poids corporel/jour	< 0,01	
Cutané - Long terme - effets systémiques	0 mg/kg de poids corporel/jour	< 0,01	
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0 mg/m <sup>3</sup>	< 0,01	
Total RCR - Long terme - effets systémiques		< 0,03	

### 13.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

#### 13.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

#### 13.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------